Premiere observation sur la Taille des femmes faite avec le lithotome de Monsieur Loüis

\+ La Malade qui fait le sujet de cette observation agée de 76 ans, peu sujette aux infirmités de la vieillesse fut attaquée au Mois de Mars 1764 d'une violente Colique nephretique a la quelle succederent alternativement retention d'urine et incontinence. au Mois de Mai 1766 les urines Commencerent a Couler a volonté. peu de temps apres la retention survint de nouveau accompagnée d'accidens plus urgens; elle fut suivie de la paralisie de vessie. pour la quelle on fut obligé de sonder habituellement la malade.

depuis cette epoque les urines deposoient journellement un sediment blanchatre, moveux et quelquefois sanguinolent.

vers le Commencement de janvier 1768 la vessie parut reprendre un peu son ressort mais cet etat fut de peu de durée.

dans le Cours de fevrier de la même année la Malade se plaignit que l'expulsion des urines devenoit de jour en jour plus douloureuse, plus difficile et quelquefois même impossible en sondant alors pour remedier a cet accident on reconnut l'existence de la pierre.

le 3 avril 1768 apres les preparations ordinaires je fis l'operation en presence de plusieurs medecins et Chirurgiens du Mans avec le lithotome de Mr Louis. je me servis de la Lame la plus Large destinée aux adultes en observant avec soin le manuel methodique dont le grand Maitre m'avoit demontré les avantages dans les operations qu'il m'avoit fait repeter plusieurs fois sous ses yeux a l'amphitheatre de l'hopital de la salpetriere. l'incision etant faite j'introduisis avec facilité la tenette dans la vessie a la faveur de la vive arête qui se trouve sur la plaque exterieure de l'instrument

\- -

\+ Mde Le Romain veuve de Mr Orry Negociant demeurante au Mans Psse de La Coulture

en faisant la recherche de la pierre je senti plusieurs fois
au bas fond de la vessie, qui me parut fort spacieuse, le corps
etranger qui sembloit etre envelopé d'une membrane. je me rappellai
alors l'etat primitif de la paralisie de vessie et etant assuré d'avoir
frappé la pierre a nud avec la sonde avant l'operation j'augurai
qu'elle n'etoit point enkistée mais seulement recouverte des parois
relachés de la vessie je pris les precautions necessaires pour les
mettre a l'abri des serres de la tenette et je terminai aisement
l'operation par l'extraction lente et graduée d'une pierre friable
du poids d'une once deux gros
La malade perdit peu de sang pendant l'operation, quelques heures
apres elle eut quelques frissons passagers et quelques foiblesses legeres
le lendemain un petit accez de fievre pour la quelle elle fut saignée
une fois. depuis elle n'eprouva aucun accident des le 4e jour je
lui permis quelques alimens legers
L'appareil consistoit dans une petite eponge fine que je laissai
pendant quelques jours dans le vagin pour rapprocher et soutenir le
plancher vaginal superieur qui etoit fort relaché, et une simple
compresse a l'exterieur je pris la precaution de sonder plusieurs
fois la malade ~~[illegible]~~ chaque jour. par ce moien le recolement
des levres de la plaie se fit en 3 a 4 jours sans suppuration
au moins apparente. le 8e ~~jour~~ la plaie parut totalement
cicatrisée et je permis a la malade de se lever
Je sondai alors moins frequemment et je remarquai que ~~[illegible]~~
l'urine ne sortoit que par regorgement c'est a dire quand elle
etoit de niveau avec l'orifice de l'urethre. la vessie paroissoit
n'avoir aucune action. a cet effet on fit des injections avec les
eaux de balaruc ensuite avec la decoction de mille pertuis et
de sauge.

dans l'espace d'environ deux mois pendant lesquels on continua l'usage de la sonde et des injections le corps et le col de la vessie parurent reprendre leur ressort; peu a peu le cours naturel des urines se retablit. La malade depuis ce temps les rend a volonté elle est seulement obligée d'etre averte lorsque la nature annonce le besoin. sans cette precaution elle risqueroit de se mouiller. je tiens le recit de cette derniere circonstance de la malade même que j'ai eu occasion de voir au mois de mai 1789 elle se portoit bien quoique agée alors de 81 ans et ne se plaignoit d'aucune incommodité relative a l'operation

a Chaalons en Champagne

Jaguee

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE